

Le 23 novembre 2017, le Conseil de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, dûment convoqué le 16 novembre 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'Arsac, sous la présidence de Monsieur Gérard DUBO

Présents :

• **ARCINS** : M. GANELON, M. AMBROSINO • **ARSAC** : M. DUBO, Mme DUCOURTIOUX, M. HAUTIER • **CUSSAC FORT MEDOC** : Mme SEGUIN • **LABARDE** : M. FONMARTY • **LAMARQUE** : M. SAINT-MARTIN, Mme GUYON • **LUDON MEDOC** : M. DUCAMP, Mme VALLIER, M. HEBRARD, Mme MARCATO, M. DE ZEN • **MACAU** : Mme COLMONT-DIGNEAU, Mme SAVIN de LARCLAUSE • **MARGAUX-CANTENAC** : M. BERNIARD, M. DEGAS, Mme MARTIN, M. SICHEL, Mme OUVRARD • **LE PIAN MEDOC** : M. MAU, Mme BEZAC, M. PAGNAC, Mme BENTEJAC, M. VELLA, Mme JEGOU, M. DECAUDIN • **SOUSSANS** : M. RAPAU, M. GINESTET, Mme MAURIN

Absents excusés :

Mme HENRIEY pouvoir à Mme DUCOURTIOUX, M. FEDIEU pouvoir à Mme SEGUIN, M. MARTIN, M. PILONORD, M. LALANNE pouvoir à Mme SAVIN de LARCLAUSE, M. DELHOMME, M. BRUNO pouvoir à Mme OUVRARD, M. KLOTZ

Secrétaire de séance :
M. RAPAU

Conseillers en exercice : 39
Présents : 31
Votants : 35

Administration Générale

Rapporteur : Gérard DUBO

2017-2311-99 Remplacement d'un poste de Vice-Président vacant : proposition du maintien du nombre de Vice-Présidents et modification de l'ordre du tableau [Adoption à l'unanimité]

Le Président doit recueillir l'assentiment du conseil quant au fait de pourvoir le poste de Vice-Président laissé vacant, de maintenir le nombre de Vice-Présidents et changer leur ordre.

2017-2311-100 Election d'un Vice-Président [Martine VALLIER élue à la majorité absolue]

Pour faire suite à l'élection municipale à Ludon Médoc, il convient de procéder au remplacement de Joseph FORTER, Vice-Président.

2017-2311-101 Commission d'Appel d'Offres (CAO) – Modification des membres – Décision [Adoption à l'unanimité]

Pour faire suite à l'élection municipale à Ludon Médoc, il convient de procéder au remplacement de Joseph FORTER comme Président de la CAO.

2017-2311-102 Commission de Délégation de Service Public – Modification des membres – Décision [Adoption à l'unanimité]

Pour faire suite à la démission de Christian SAUVAGE de ses fonctions de conseiller communautaire, il convient de procéder à son remplacement (titulaire) et pour faire suite à l'élection municipale à Ludon Médoc, il convient de procéder à celui de Joseph FORTER (Président).

2017-2311-103 Modification des statuts n°2 – Décision [Adoption à l'unanimité]

Il s'agit d'approuver la modification n°2 des statuts pour faire suite aux nouvelles compétences qui entreront en vigueur au 01/01/2018 et d'autres adaptations plus mineures.

2017-2311-104 Dématérialisation de l'envoi des convocations aux conseillers communautaires [Adoption à l'unanimité]

Il s'agit de mettre en œuvre la dématérialisation des convocations aux séances du conseil communautaire. Cette procédure ne concernera que les conseillers qui souhaitent recevoir les convocations par voie électronique.

2017-2311-105 Représentation de la Communauté de Communes au sein de l'Union Touristique du Médoc (UTM) - Désignation des membres [Adoption à l'unanimité]

Il convient de désigner les représentants de la CdC au sein de l'UTM.

Urbanisme/Développement économique/Equipement touristique

Rapporteur : Didier MAU

2017-2311-106 Terrain à vocation économique - ZA Aygue Nègre – Cession d'une parcelle à Madame BOUCETTA et Monsieur FAVREAU [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre de la commercialisation des terrains, Mme BOUCETTA et M. FAVREAU, actuellement propriétaires d'une parcelle au cœur de la ZA, souhaitent développer un projet de box à louer. Pour ce faire, ils ont besoin de davantage de terrain.

2017-2311-107 Terrain à vocation économique - ZA Cartillon – Cession d'une parcelle à Madame MALORTIE [Adoption à l'unanimité]

- Annule et remplace la délibération n°2014-0412-105 - La CdC avait décidé de vendre une parcelle de 3 500 m² à Mme MALORTIE. Le projet ayant évolué entre temps, le besoin est désormais de 2 000 m².

Finances/Évaluation des charges/Nouveaux transferts/CAO/Ressources Humaines

Rapporteur : Didier MAU

2017-2311-108 Tarifs de l'eau potable – Année 2018 - Approbation [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé d'adopter les tarifs eau potable à appliquer en 2018.

2017-2311-109 Tarifs de l'assainissement collectif – Année 2018 - Approbation [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé d'adopter les tarifs assainissement collectif à appliquer en 2018.

2017-2311-110 Tarifs de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) - Année 2018 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé d'adopter les tarifs de la PFAC à appliquer en 2018.

2017-2311-111 Tarifs de l'assainissement non collectif (SPANC) – Année 2018 - Approbation [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé d'adopter les tarifs assainissement non collectif (SPANC) à appliquer en 2018

2017-2311-112 Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la réalisation de d'une étude d'inventaire et de constitution d'une base SIG « eaux pluviales » - Autorisation [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur la réalisation de l'inventaire du patrimoine pluvial sur le territoire de la CdC.

2017-2311-113 Demande de subventions DETR ET FSIPL - Année 2018 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé de renouveler la demande pour le projet d'extension de l'Hôtel communautaire et de faire une demande initiale pour le projet d'installation de bâtiments modulaires permettant d'accueillir les activités périscolaires et extrascolaires à Ludon Médoc.

2017-2311-114 Budget principal 2017 - Décision modificative n°1 – Approbation [Adoption à l'unanimité]

La décision modificative n°1 a pour objet de procéder à des ajustements au budget principal. Ces ajustements de crédits s'opèrent en dépenses et en recettes, en section de fonctionnement et en section d'investissement.

2017-2311-115 Extinction de créance suite à une procédure de rétablissement personnel - Approbation [Refus avec 32 voix, 1 abstention et 2 voix pour]

Vu la demande de la Trésorerie de Pauillac en date du 7 juillet 2017, sollicitant l'effacement des dettes d'un redevable, il est proposé l'effacement d'une dette suite à l'ordonnance rendue le 25 avril 2017 du Tribunal d'Instance de Bordeaux.

2017-2311-116 Location de bâtiments modulaires – Convention financière avec la commune d'Arsac – Autorisation de signer [Adoption à l'unanimité]

Dans le cadre des travaux sur le pôle culturel d'Arsac et les futurs travaux de l'extension du siège de la CdC, il est proposé de mutualiser la location de bâtiments modulaires et de régler par voie de convention les modalités financières entre la commune d'Arsac et la CdC.

2017-2311-117 Tableau des effectifs - Modification [Adoption à l'unanimité]

Afin de prendre en compte le transfert de personnel dans le cadre de la prise de compétence AEP/Assainissement et d'actualiser certains éléments, il vous est proposé de modifier le tableau des effectifs tel qu'annexé.

2017-2311-118 Débat portant sur les Orientations Budgétaires 2018 [Adoption à l'unanimité]

Selon l'article L.2312-1 du CGCT, l'élaboration proprement dite du budget primitif est précédée, pour les communes de plus de 3 500 habitants et les groupements comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, d'une phase préalable constituée par le débat d'orientations budgétaires. Ce débat permet de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Aménagement du territoire/Patrimoine

Rapporteur : Claude BERNIARD

2017-2311-119 Inscription des chemins de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) - Autorisation [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé d'approuver et autoriser l'inscription des chemins de randonnée communautaires et le futur chemin de randonnée jacquaire départemental traversant la CdC au PDIPR de la Gironde.

Voirie/Réseaux/Bassins Versants

Rapporteur : Claude GANELON

2017-2311-120 Définition des éléments constitutifs du système de gestion des eaux pluviales urbaines [Adoption à l'unanimité]

Il est proposé d'approuver la liste des ouvrages et infrastructures du système de gestion des eaux pluviales urbaines que la CdC aura en gestion à compter du 1^{er} janvier 2018.

Petite Enfance/Jeunesse

Rapporteur : Gérard DUBO

2017-2311-121 Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) – Avenant 2017 - Autorisation de signer [Adoption à l'unanimité]

Par délibération du 3 décembre 2015, le Conseil communautaire a autorisé le Président à signer le CEJ avec la CAF et la MSA pour la période 2015-2018. Or, de nouvelles actions ont été menées depuis la signature de ce contrat. Afin de pouvoir bénéficier des subventions liées à ces nouvelles actions, il convient de modifier le CEJ initial pour les y intégrer. Il est donc proposé d'autoriser le Président à signer cet avenant.